

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES SEYCHELLES a fixé les tâches pour faire de l'Océan Indien une zone de paix



Vue partielle de la salle de Conférence.
Au premier plan de dos, la délégation Réunionnaise.
A droite, la table des observateurs.
A gauche, la délégation Malgache.
Au fond les délégations Mauriennes et Seychelloises.

— VOIR PAGES 4 & 5 —

La pagaille est générale

On ne cesse de nous rabâcher les oreilles avec les slogans tendant à faire croire que dans les départements d'Outre-Mer (et à la Réunion en ce qui nous concerne) « la départementalisation sociale est réalisée » et de plus, que nous sommes de « vrais Français », placés grâce à la « solidarité nationale » sur la voie du « progrès social » de « la justice » et de la « liberté » et tutti quanti.

Mais, dans le même temps la réalité, elle, vient s'inscrire en faux contre toutes ces affabulations et ces mystifications.

Il n'y a qu'à considérer les salaires servis aux différentes catégories de travailleurs réunionnais pour se convaincre de la fausseté de toutes les affirmations officielles.

A la Réunion, le SMIC vient d'être augmenté de 4% claironne-t-on. Mais la différence en valeur absolue entre le SMIC servi en France et celui de la Réunion est passé de 2,97 F à 3,08 F. Ce qui fait que le salaire minimum horaire versé au travailleur réunionnais ne représente que 70,52% de celui perçu par le travailleur français payé au SMIC. La comparaison se traduit par un désavantage encore plus grand (pour le Réunionnais) si l'on se réfère au coût de la vie. En effet, on obtient alors un SMIC réunionnais de 50% inférieur à celui de France pour son pouvoir d'achat pendant que l'on constate que dans notre pays le coût de la vie est de 40 à 50% plus élevé qu'en France.

Est-ce cela la « départementalisation économique et sociale » ?

Cela fait 30 ans que nous dénonçons ces affabulations voire les discriminations patentées de notre société coloniale. Et le pou-

(Suite page 8)

Témoignages

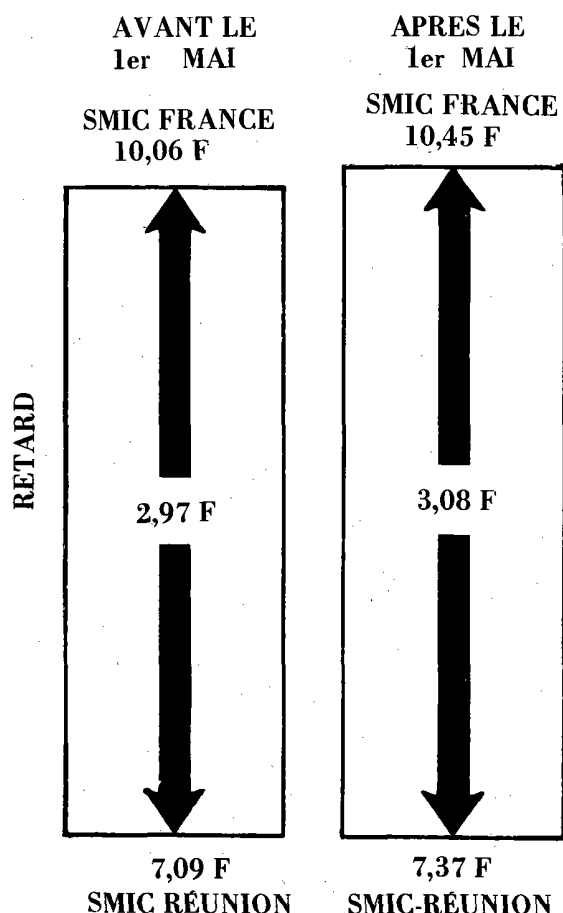
QUOTIDIEN DU PARTI COMMUNISTE RÉUNIONNAIS
74 B - RUE MARÉCHAL LECLERC - SAINT - DENIS - LA RÉUNION - BP 192 - TEL:21.13.07

SPECIAL SAMEDI DIMANCHE

SMIC : 7,37 f. de l'heure à compter du 1er Mai

Le retard est de nouveau aggravé

Il passe de 2,97 f à 3,08 f de l'heure



Dans l'état de crise
aggravée et généralisée

L'usine de « Stella » ne doit pas fermer

Il y va des intérêts de tous

— VOIR PAGE 8 —

Les difficultés des planteurs de bananes

— VOIR PAGE 3 —

SAMEDI 6
DIMANCHE 7
MAI 1978

numéro 7 271

Le numéro : 1,50 F
ABONNEMENT
20 F. par mois

C.P.P.A.P.: 41 591

— VOIR PAGE 8 —

« Témoignages »
à 34 ans

Trente quatre ans
de lutte au
service des
travailleurs
et du peuple
réunionnais

SOUTENEZ
SON COMBAT !

ABONNEZ
VOUS !